



Charte des formateur·ices de L'Heureux Cyclage

Cyclage

Cette charte est un document ratifié par les formateur·ices de L'Heureux Cyclage. L'équipe de formation est garante du cadre politique et du cadre réglementaire, du cadre et de la posture pédagogique ainsi que de l'espace et des outils mis à disposition.

Cadre politique

Situer l'action de formation dans le contexte des valeurs énoncées dans la charte de L'Heureux Cyclage :

- Favoriser la pratique du vélo au quotidien.
- Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières.
- Échanger les savoir-faire pour favoriser l'autonomie des cyclistes : la vélonomie.
- Promouvoir l'éducation populaire et l'autonomie des personnes.
- Lutter de manière active et concrète contre toutes les formes de discrimination.

Cadre réglementaire

L'équipe de formation s'engage à :

- Ratifier la présente charte
- Signaler tout changement important de programme
- Suivre les obligations réglementaires communiquées par L'Heureux Cyclage

Cadre pédagogique

L'équipe pédagogique de formation œuvre vers plus d'égalité et est soucieuse à ne pas reproduire des cadres excluants :

- En donnant les moyens à chaque personne d'apprendre par soi-même et ensemble
- En se situant et étant conscientes des préjugés et des privilèges qu'ils et elles peuvent avoir et en s'engageant à les travailler en permanence.

Elle œuvre également à la démocratisation et la mise-à-disposition des savoirs, savoir-faire et outils. Elle utilise, pour se faire, des méthodes d'éducation active motivées par les principes d'éducation populaire afin de soutenir le développement et l'émancipation des personnes et des collectifs.

L'équipe pédagogique s'engage à :

- Mettre en place des modalités concrètes qui permettront à un maximum de personnes de participer. Cela pourra passer par la mise en place d'une organisation collective adéquate, des dispositions financières spécifiques, une prise en compte des régimes alimentaires ;
- Intégrer la lutte contre les rapports de dominations (anti racisme, anti sexisme, trans-inclusif...) dans la création et l'utilisation des supports et des contenus des formations, ainsi que dans l'organisation collective, notamment par l'usage d'une écriture inclusive.

Contexte d'animation des formations

Une convention de mise à disposition entre L'Heureux Cyclage et l'atelier accueillant définit les conditions d'accueil minimum pour la bonne tenue des formations. L'équipe pédagogique prend en compte le contexte spécifique des ateliers vélos participatifs et solidaires et adapte en conséquence la formation au confort de l'atelier accueillant, qu'il s'agisse de la taille du local et son aménagement, ainsi que de l'état de l'outillage et des pièces de réemploi à disposition.

Contenus pédagogiques

Tout support et contenu pédagogique créé et diffusé dans le cadre de formations du réseau doit porter le logo et le nom de L'Heureux Cyclage. Ces supports sont diffusés sous la licence CC-BY-NC-SA 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode.fr>).

Les supports doivent citer leurs sources et respecter la propriété intellectuelle et les licences de ces sources.

Posture pédagogique

Afin d'appliquer le cadre pédagogique tout au long de la formation, l'équipe pédagogique s'appuie sur 3 fonctions d'animation :

La fonction de production

- Faire émerger des savoirs en s'appuyant sur le vécu et l'expérience des participant·es, et ce, dans le but qu'il·les se l'approprient ;
- Formaliser sans formater afin de s'adapter et respecter la diversité de chacun·e. Il s'agit de prendre en compte que la façon d'apprendre de chacun·e est différente et de n'en négliger ni sous estimer aucune et d'encourager des pratiques multiples ;
- Être conscient·e que le savoir n'est pas absolu et se positionner en tant que perpétuel·le apprenant·e ;
- Accompagner les participant·e·s tout en veillant à ne pas hiérarchiser les savoirs entre elles et eux ;
- Porter une attention particulière aux conflits socio-cognitifs en prenant en compte les diverses manières d'apprendre (visuel, tactile, expérimentation, théorique...) et en partant de là où en est la personne ;
- Favoriser l'apprentissage coopératif, en acceptant d'éventuels débats et en permettant la pluralité des solutions.

La fonction de facilitation, de médiation et de dynamique de groupe

- Garantir l'horizontalité des rapports, éviter les relations de dépendance entre formateur·ices et apprenant·es, en s'interdisant tout abus de pouvoir, d'autorité ou toutes approches sectaires ;
- Favoriser l'implication active des participant·es tout au long de la formation en veillant à être à l'écoute du groupe.

La fonction de régulation

- Être vigilant·es au ressenti des participant·e·s ;

- Être attentif·ves et à l'observation des dynamiques de groupe ou individuels de manière à garantir le cadre de travail annoncé ;
- Mettre en place un cadre permettant la prise en compte des besoins individuels ;
- Mettre en place des moyens de recueil des difficultés et des réclamations éventuelles des apprenant·es.